



Championnat Départemental par équipes des Clubs de l'Ain 2019

Samedi 31 août et dimanche 1 septembre 2019
Golf de Divonne

Les modifications apportées en 2019 sont surlignées en jaune.

Conditions de participation pour les clubs

Le Championnat Départemental des Clubs est une compétition par équipes réservée aux associations sportives des Golfs de l'Ain. Celles-ci doivent être à jour de leurs cotisations au Comité Départemental de l'Ain. Les clubs participants s'engagent à offrir aux membres du club hôte deux départs de 4 joueurs par jour de championnat. Une semaine à l'avance, les clubs communiquent au club hôte les horaires des départs offerts. Les membres intéressés s'adressent uniquement au secrétariat de leur club qui gère seul les réservations.

Conditions de participation pour les joueurs

Les joueurs doivent être licenciés dans le club qu'ils représentent et membre de son Association Sportive. Ils doivent être à jour de leur certificat ou questionnaire médical (voir vade-mecum FFG 2019).

Constitution des équipes

Les équipes sont constituées de trois séries adultes, d'une série jeunes et, pour le second tour seulement, d'une série Pros.

Constitution des séries

Sexe : Chaque série peut être composée uniquement de dames, uniquement de messieurs ou être mixte.

Âge : Les séries Adultes comprennent les joueurs et joueuses nés en 2000 ou avant.

La série Jeunes comprend les joueurs et joueuses nés entre 2001 et 2011 inclus. Chacune des trois séries Adultes pourra comprendre un joueur Jeunes et un seul.

Les joueurs jouent les deux jours dans la série où ils sont inscrits. En conséquence, un jeune qui a joué dans la série Jeunes le jeudi ne peut pas jouer dans une série Adultes le dimanche ; de même un jeune qui a joué dans une série Adultes le samedi reste en série Adultes le dimanche.

Dans le cas où un club ne pourrait présenter qu'un seul joueur en série Jeunes, le score manquant pour cette série sera égal au plus mauvais score Jeunes retenu tous clubs confondus + 5 points. De même, si un club ne peut présenter aucun joueur en série Jeunes, les deux scores retenus pour cette série seront tous deux égaux au plus mauvais score retenu tous clubs confondus + 5 points.

Index : les index retenus sont ceux à la date limite d'inscription soit le **6 août 2019** à minuit.

En série Jeunes, la limite d'index est calculée en fonction de l'âge obtenu dans l'année soit $\text{âge} + \text{index} < 54$.

Exemple, pour un jeune né le 24 déc. 2008 soit 11 ans dans l'année, l'index maxi est 42.4 ($53.4 - 11 = 42.4$).

Séries	Index	Nombre de joueurs Jeudi (série Jeunes) Samedi (séries 1-2-3) <i>Simples</i>	Nombre de joueurs Dimanche (toutes séries) <i>Foursomes</i> <i>Pro en simples</i>	Repères Messieurs	Repères Dames
1 ^{re} série	0 – 10.4	4 joueurs = 4 <i>simples</i>	4 joueurs = 2 <i>foursomes</i>	2	4
2 ^e série	10.5 – 17.4	4 joueurs = 4 <i>simples</i>	4 joueurs = 2 <i>foursomes</i>	2	4
3 ^e série	17.5 – 24.4	3 joueurs = 3 <i>simples</i>	2 joueurs = 1 <i>foursome</i>	3	5
Série Jeunes	âge + index < 54	3 joueurs = 3 <i>simples</i>		*	*
"			2 joueurs = 1 <i>foursome</i>	3	5
Série Pro		-	1 Pro = Stableford Brut	2	4

*Pour les simples uniquement (jeudi), les jeunes U8-U10-U12-U14-U16 partent des repères correspondant à leur tranche d'âge (voir la feuille des distances Jeunes en annexe. Cette feuille sera redonnée au départ).

Les U18 (2001-2002) partent des départs 3 ou 5. Pour les foursomes, les Jeunes partent tous des repères 3 ou 5.

Comité Départemental de Golf de l'AIN

Le nombre maximum d'équipiers potentiels à inscrire dans chaque série est égal au double du nombre de joueurs prévus pour disputer les simples. Les clubs qui ne peuvent remplir de série peuvent surclasser un joueur au maximum par série.

Les joueurs surclassés appartiennent à la série immédiatement supérieure et sont pris par ordre d'index (le meilleur index de la série supérieure est surclassé en premier). Pour la 3^e série, les joueurs surclassés devront avoir un index maxi de 36.4. Les joueurs surclassés seront classés dans la série dans laquelle ils auront joué.

Aucune dérogation par le Comité n'est envisageable si une solution existe dans le présent règlement.

Pro : Le Pro devra être attaché en tant qu'enseignant dans le club qu'il représente. En cas d'indisponibilité justifiée de son Pro-enseignant, le club concerné devra faire parvenir sa demande d'inscription d'un nouveau Pro au Comité d'épreuve au minimum une semaine avant le début de l'épreuve. La participation de ce nouveau pro est soumise à l'accord de l'ensemble des capitaines des clubs représentés. Ce nouveau pro devra de préférence appartenir à un club extérieur au championnat.

Les pros jouent en simple Stableford brut, leur score est déduit du score total de son équipe.

En cas d'absence de Pro pour un club, le score retenu comme score Pro est le plus mauvais des scores 1^{ère} série retenu tous clubs confondus converti en points stableford brut moins 5 points.

Les départs des Pros se font par ordre inverse des résultats provisoires des clubs à l'issue du samedi. Les Pros absents à la remise des prix ne pourront pas recevoir leur enveloppe.

Forme de jeu

Chaque série joue sur 18 trous. Les simples Série Jeunes se jouent le jeudi en strokeford +4. Le jeudi, la présence d'au moins un adulte est obligatoire dans chaque partie de jeunes. (NB : les cadets sont autorisés). Les simples séries Adultes se jouent le samedi en stroke play brut. Les foursomes séries 1-2-3 se jouent le dimanche en strokeplay brut. Les foursomes série Jeunes jouent en strokeford +4. Les Pro jouent en simple stableford brut le dimanche.

Jeudi 29 /08 : Jeunes, strokeford +4 Samedi 31/08 : Simples adultes, strokeplay	Dimanche 1 septembre 2019 Foursomes strokeplay (séries 1-2-3) Totalité des scores pris en compte
1 ^{re} série : 4 joueurs = 4 simples Samedi 31/08 3 meilleurs scores bruts pris en compte	1 ^{re} série : 4 joueurs = 2 foursomes
2 ^e série : 4 joueurs = 4 simples Samedi 31/08 3 meilleurs scores bruts pris en compte	2 ^e série : 4 joueurs = 2 foursomes
3 ^e série : 3 joueurs = 3 simples Samedi 31/08 2 meilleurs scores bruts pris en compte	3 ^e série : 2 joueurs = 1 foursome
Série « jeunes » 3 joueurs = 3 simples Jeudi 29/08 2 meilleurs scores bruts pris en compte	Série Jeunes : 2 joueurs = 1 foursome Strokeford +4
	Série Pro : 1 joueur = simple Stableford brut

Le classement final se fait en additionnant les scores des deux jours comme suit puis en retranchant le score stableford brut du Pro ainsi que les points « Bonus » marqués par les clubs lors du Championnat seniors.

3 meilleurs scores bruts de la 1 ^{re} série du SAMEDI
+
3 meilleurs scores bruts de la 2 ^e série du SAMEDI
+
2 meilleurs scores bruts de la 3 ^e série du SAMEDI
+
2 meilleurs scores bruts de la série Jeunes du JEUDI
+
Totalité des scores bruts des foursomes du DIMANCHE
-
- moins le score Stableford brut du Pro
- moins les points « Bonus » du Championnat Seniors

Le club qui finit premier se verra remettre le trophée de Champion des Clubs de l'Ain, qu'il conservera durant une année et qu'il remettra en jeu l'année suivante. Les clubs terminant 2^e et 3^e seront également primés.

En cas d'égalité entre des clubs pour la 1^{re}, la 2^e et la 3^e place, il sera joué un play-off trou par trou entre les pros des clubs concernés sur 4 trous maximum. Si les pros n'ont pas réussi à se départager, le départage se fera comme suit :

Siège Social : Golf de la Sorelle – Domaine de Gravagneux – 01320 Villette-sur-Ain
Tel. 04 74 35 47 27 – Fax 04 74 35 44 51

1. Meilleur score brut 1^{re} série en simple.
2. Totalité des foursomes en 1^{re} série
3. Totalité des foursomes en 2^e série
4. Totalité des foursomes en 3^e série
5. Totalité des foursomes en série Jeunes

Comportement et étiquette

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le comité se prononcera sur une possible disqualification.

Intempéries et circonstances exceptionnelles / forme de jeu réduite

Dans le cas où le déroulement du championnat est perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve peut décider d'appliquer les procédures suivantes :

- Si le jeu est ou risque d'être retardé de moins de 2 heures, la forme de jeu normale est remplacée par la forme de jeu réduite, à savoir : la 3^e série joue sur 9 trous.
- Si le jeu est ou risque d'être retardé de plus de 2 heures, la 2^e série joue également sur 9 trous.

Le règlement général et le règlement spécifique des épreuves par équipes des épreuves fédérales s'appliquent (cf. vade-mecum FFG). Ces règlements généraux sont complétés par le présent règlement particulier. Les règles locales permanentes de la FFG s'appliquent. Elles sont complétées par les règles locales spécifiques de l'épreuve.

Le Comité de l'épreuve est constitué du Président du Comité Départemental de Golf de l'Ain, du Président de la Commission sportive du CDAin, du/de la Président(e) de l'Association Sportive du Club hôte ou de leur représentant(e), de ou des arbitre(s).

Le Comité Départemental de Golf de l'Ain est seul juge pour tout ce qui concerne le Championnat des Clubs de l'Ain, son organisation et l'application des règlements.

Le nom de la personne habilitée à donner des conseils est donné lors de la réunion des capitaines. Le capitaine d'une équipe est seul habilité à porter réclamation.

Inscriptions

Les listes des équipiers potentiels des clubs sont à envoyer par mail en format .pdf par les clubs eux-mêmes **au plus tard le 6 août 2019** à la Commission sportive du Comité départemental de l'Ain f.dussous@gmail.com et au golf de Divonne à l'attention de Geneviève Girbig ggirbig@partouche.com

Le montant de l'inscription est de **550,00 €** par équipe ce qui inclut les balles de practice pour tous les équipiers, à régler par chèque à l'ordre du Comité Départemental de Golf de l'Ain et à envoyer, **au plus tard le 6 août 2019**, au :

Comité Départemental de Golf de l'Ain
Golf de La Sorelle
Domaine de Gravagneux - 01320 Villette-sur-Ain

Les horaires de départ seront communiqués par mail dans tous les clubs le lundi précédant l'épreuve.

La réunion des capitaines aura lieu **vendredi 30 août 2019 à 18h30** au golf de Divonne. La présence de chaque capitaine ou de son représentant est obligatoire.

Repérage : le club accueillant l'épreuve autorise les équipes à repérer une fois le parcours gracieusement en semaine **du 7/08 au 9/08 et du 19/08 au 27/08**, à condition que celles-ci aient pris la peine de réserver. Le repérage à titre gracieux ne peut concerner que les joueurs sélectionnés par leur club une fois la liste des équipiers potentiels transmise au club accueillant (à noter que la tenue d'équipe est souhaitée). Les repérages supplémentaires devront faire l'objet d'un règlement.

Les nouveaux clubs intéressés pour participer au Championnat par équipes devront se faire connaître au plus tard lors de l'assemblée générale du Comité de l'Ain précédant le Championnat. Toutes les autres manifestations de la Semaine de l'Ain sont ouvertes sans condition à tous les clubs de l'Ain. La participation au Championnat Départemental des Clubs de l'Ain implique l'acceptation du présent règlement.

Série JEUNES pour les SIMPLES UNIQUEMENT

Jeudi 29 août 2019

Distances et repères de départ

Rappel : les U18 (17-18 ans, jeunes nés en 2001-2002) partent des repères 3 (garçons) et 5 (filles)

**Golf du Domaine de Divonne****Guide des distances préconisées en compétition
pour les jeunes par âge et niveau de pratique**

Trou N°	PAR	Garçons					Filles					Je note mon score ici
		15/16 ans Minimes	13/14 ans Benjamins	11/12 ans Poussins	9/10 ans Poucets	8 ans et - Enfants	15/16 ans Minimes	13/14 ans Benjamins	11/12 ans Poussins	9/10 ans Poucets	8 ans et - Enfants	
1	3	134	111	111	111	85	111	111	111	111	85	
2	4	313	313	239	230	166	239	239	239	230	166	
3	4	352	330	308	262	157	308	262	262	230	157	
4	4	364	355	326	239	150	326	319	239	150	150	
5	3	157	145	138	100	85	145	138	100	85	85	
6	5	465	412	348	268	182	398	348	348	268	182	
7	5	456	426	362	249	198	399	362	249	249	198	
8	5	441	419	354	272	192	390	354	272	272	192	
9	4	347	315	283	248	153	283	248	248	248	153	
Aller	37	3029	2826	2469	1979	1368	2599	2381	2068	1843	1368	
10	3	123	123	115	81	81	115	115	115	81	81	
11	4	382	355	319	267	140	319	267	267	215	140	
12	3	193	161	130	130	83	143	130	100	100	83	
13	5	521	478	424	367	212	416	416	367	212	212	
14	5	527	481	438	371	196	438	371	371	316	196	
15	4	282	282	248	248	156	248	248	248	178	156	
16	3	148	127	127	127	80	127	127	127	127	80	
17	5	433	433	388	388	211	388	388	282	282	211	
18	3	198	155	127	127	90	127	127	127	90	90	
Retour	35	2807	2595	2316	2106	1249	2321	2189	2004	1601	1249	
Total	72	5836	5421	4785	4085	2617	4920	4570	4072	3444	2617	

Départs blancs
 Départs jaunes
 Départs bleus
 Départs rouges
 Départs verts
 Départs oranges